

# Commission Administrative Paritaire des Chargés de Recherche du 26 mai 2010

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr  
Document réalisé le 23/06/2010 consultable en intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

## Déclaration liminaire de la CGT-INRA

M. le Président, chers Collègues,

En dépit de l'obtention du label « HR excellence in Research », qui est pour nous aussi risible que scandaleuse quand on connaît la réalité des conditions de travail à l'INRA, la politique de la carotte et du bâton constitue bien le management de la recherche dans l'institut. La carotte, à travers la PES, dont d'ailleurs les conditions d'attribution restent pour le moins floues, et sur lesquelles nous souhaitons avoir des informations claires ; le bâton, à travers la politique incitative et la suppression de part-chercheur. Car il s'agit bien d'un bâton ! Dans sa lettre du 27 avril 2010 au chef du département MIA, la Direction Générale reproche à ce département que « *l'allocation des moyens financiers aux unités ne relève pas, même partiellement, de dispositifs réellement discriminants visant à moduler le financement des unités* ». La discrimination est donc officialisée !

Toute cette politique nourrit un malaise croissant au sein des unités de recherche, dont une des conséquences est la démotivation patente. La politique incitative est plutôt dissuasive !

Ajoutons à ceci la diminution programmée de 11% du soutien d'état aux organismes, l'évaluation par l'AERES sur des critères uniformes entre les différents opérateurs de recherche qui, vu l'échec du groupe EREFIN, place certaines unités de l'INRA dans une situation inconfortable bien qu'elles remplissent les missions qui leur sont confiées !

C'est dans ce cadre de réduction budgétaire généralisée que devraient se greffer les « grands programmes », censés accaparer au final 1/3 des ressources de l'Institut, en fonctionnement comme en moyens humains. Gare aux unités et chercheurs qui ne seraient pas choisis (par qui et au nom de quoi, d'ailleurs ?) pour rentrer dans les cases ad hoc ! Moins de soutien de base, moins de postes, comment alors viser l'« excellence » ?

Une étude récente relatée par les Echos du 19/05 pointe ironiquement que notre pays publie de moins en moins dans les revues prestigieuses, notamment depuis 2005. Les observateurs avertis ici présents noteront que cette période correspond à la mise en place de l'ANR, de l'AERES, et de la complexification intense du paysage national de la Recherche, qui nous transforment de plus en plus en chercheurs de moyens ! Il est bien clair que la recherche administrative de l'excellence tue à petit feu l'excellence scientifique...

Pour toutes ces raisons nous vous demandons, M. le Président, de mettre au vote les deux motions suivantes :

### 1<sup>ère</sup> motion :

- La CAPN des CR, réunie le 26 mai 2010, demande que l'ensemble du dispositif de recherche à l'INRA soit préservé, et qu'en aucun cas la mise en place des grands programmes ne s'accompagne d'une diminution du soutien de base, déjà famélique, aux unités, que la CGT revendique de porter a minima à 20.000€ par part-chercheur.

**Motion adoptée par 4 votes des syndicats CGT-CFDT-CFTC-Sud et NPPV de l'administration.**

### 2<sup>ème</sup> motion :

- Devant d'une part le danger que représente la PES pour les collectifs de recherche, et d'autre part la difficulté de sa mise en œuvre à l'INRA (refus des CSS, flou artistique des critères d'attribution), la CAPN des CR demande à la Direction Générale de surseoir à son application et d'en affecter le budget correspondant à l'amélioration des promotions internes.

**Motion adoptée par 4 votes des syndicats CGT-CFDT-CFTC-Sud et NPPV de l'administration.**

## Autres motions soumises au vote de la CAP

### 3<sup>ème</sup> motion (intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-Sud) :

- La CAP CR souhaite faire remonter à la DG et au ministère ses inquiétudes face à l'évolution préoccupante du recrutement des CR, liée essentiellement à la suppression de la limite d'âge du recrutement en CR2. Cette simple suppression induit le recrutement en CR2 de chercheurs âgés, surqualifiés, et ayant accumulé les années de travail précaire en CDD post-doctoral. Les conséquences de cette politique de recrutement sont :
  - Une détérioration de la carrière de chercheur
  - Une fragilisation des collectifs de recherche
  - Une baisse de la qualité de la production scientifique et de l'innovation.

La fusion des grades CR2/CR1 ne saurait en aucun cas être la solution à cette situation. L'INRA reste attaché à des recrutements en CR2 au plus près de la thèse.

**Refus de mise au vote par le Président de la CAP qui propose la rédaction d'une recommandation de la CAP à la DG, à débattre entre les membres de la CAP et dont on attend toujours la rédaction.**

### 4<sup>ème</sup> motion (intersyndicale) :

- Nous, délégués à la CAP des CR, demandons à la Direction Générale l'interdiction des suppressions de part-chercheur, mesure inutile, délétère et d'un autre âge prise par certains départements.

**Motion adoptée par 4 votes des syndicats CGT-CFDT-CFTC-Sud et NPPV de l'administration.**

## Informations importantes

### Bilan des concours externes CR

**Ce bilan met en évidence le recul de l'âge moyen de recrutement en CR2** (33 ans en 2009) avec quasiment des postdocs plus longs pour les recrutés CR2 par rapport aux recrutés CR1. L'explication en est la suppression de la limite d'âge et le recrutement de 20% de CR2 de nationalité étrangère qui sont en moyenne plus âgés. L'administration a reconnu du bout des lèvres que cela posait problème car ces « CR2 seniors » supportaient mal d'être managés comme des novices dans le métier de chercheur et devaient attendre patiemment 4 ans pour passer CR1. Bien sûr les membres de l'Administration nous ont expliqué que l'Inra n'y est pour rien (la DG tenterait de maintenir un recrutement précoce...) et que c'était la faute du statut et du méchant ministère qui applique une vision libérale du recrutement des chercheurs avec un marché du chercheur dans lequel puisent les organismes. Le Président de la CAP a également admis que l'Inra n'était pas pour une fusion des grades CR1 et CR2 et était favorable à un recrutement au plus près de la thèse. Cependant lorsque nous leur avons demandé de voter avec nous une motion sur ces points (Cf. 3<sup>ème</sup> motion), le Président a refusé sa mise au vote.

### Politique incitative et suppression de la part-chercheur

**Concernant la politique incitative et la suppression de la part-chercheur**, pour les membres de l'Administration, il s'agit de 2 choses différentes et "*il n'existe pas de part-chercheur mais un outil de répartition de la subvention d'état*" ! Ils ont également déclaré que le budget de l'Inra augmentait et qu'il y avait 3 millions d'euros pour la politique incitative à la production de qualité et qu'une telle politique était bien normale dans un organisme de recherche finalisée. Cependant, ils ne peuvent pas nous dire combien de part-chercheurs ont été supprimées car cela est déconnecté du suivi des CR en difficulté. Ils affirment qu'il n'y a aucune directive de la DG pour la suppression de la part-chercheur (ils ne sont au courant de rien mais un bilan sera demandé aux prochaines directoriales...). Nous avons fortement dénoncé cette politique et obtenu de haute lutte le vote de la 4<sup>ème</sup> motion que bien sûr l'administration n'a pas voté.

### Prime d'Excellence Scientifique (PES)

Devant nos interrogations sur l'application de la NS 2009-63 et la procédure mise en place pour 2010, **la représentante de la Délégation à l'évaluation nous a expliqué que c'était bien la DG qui attribuerait la PES au titre des années 2006 à 2010 puisque les CSS avaient refusé de le faire et que pour le moment les critères d'attribution étaient inconnus.**

Nous avons demandé [que l'enveloppe prévue soit attribuée à l'amélioration des carrières.](#)